

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 43 (1905)
Heft: 34

Artikel: Le riche et le pauvre
Autor: Pérusset, G.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-202594>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

leur connaissance, Léon se trouve avec sa mère. On est réuni autour de la table à thé.

Léon, qui trépigne depuis un moment sur sa chaise, demande : « M'man, est-ce que je puis aller cueillir une fleur ? »

— Oui, mon enfant, va.

Léon se dirige vers la porte, puis tout à coup revient : « M'man ? »

— Et quoi donc, mon cheri ?

— C'est que j'ai pas de journal ! ...

Sédentaire. — Deux vagabonds se rencontrent.

— Alors, te v'là en ballade. Où vas-tu comme ça ? T'as l'air tout défaufilé.

— C'est ben nature. Y'a trois jours que j'suis plus en prison. Je sais pas que fiche, toute la sainte journée à me trimballer sur les chemins, au grand soleil. Ça me va pas, vois-tu ; moi y me faut à l'ombre ; j'suis t'un homme d'intérieur.

La chasse.

Vieille chanson d'actualité.

Chacun de nous a sa folie ;
Moi, la chasse est ma passion,

Tontaine, tonton.

C'est un plaisir que je varie,
Suivant le lieu, l'occasion,

Tonton, tonton, tontaine, tonton.

Tantôt les perdrix dans la plaine,
Tombent sous mes coups à foison,

Tontaine, tonton.

Tantôt la troupe au bois m'entraîne ;
Tout gibier me plaît, s'il est bon,

Tonton, tonton, tontaine, tonton.

Dans les vignes du vieux Silène,
La chasse est de toute saison,

Tontaine, tonton.

Et le plaisir passe la peine,
Car on y laisse sa raison,

Tonton, tonton, tontaine, tonton.

Quelquefois je vais au Parnasse
Mais, hélas, depuis qu'Apollon

Tontaine, tonton.

N'a plus le goût pour garde-chasse,
Son domaine est à l'abandon,

Tonton, tonton, tontaine, tonton.

Sur les terres de la Fortune,
Le chasser n'est plus aussi bon

Tontaine, tonton.

La chasse au vol est trop commune
Depuis longtemps dans ce canton,

Tonton, tonton, tontaine, tonton.

J'aime à braconner à Cythère ;
Mais du cor j'admire le ton,

Tontaine, tonton.

Les grâces ne se prennent guère
Dans les filets du fanfaron.

Tonton, tonton, tontaine, tonton.

L. PHILIPPON DE LA MADELEINE.

Le bon médecin.

« Tous ceux qui sont aujourd'hui médecins, et ceux même qui ont le titre de *docteur* et de *professeur*, méritent-ils l'estime et la confiance nécessaires, pour les asseoir au *foyer domestique* ? »

« Celui qui fait choix d'un médecin, pour soi-même et pour les siens, ne doit pas oublier, en effet, qu'il introduit, dans sa famille, le confident de ses secrets les plus profonds ; le dépositaire des intimités du ménage ; l'ami des époux et des enfants, dans quelques maladies suspectes ; le gardien de leur bonheur ; le conservateur de la paix et de la bonne intelligence dans la maison ; le conseiller, dans les cas épineux. »

« Si l'on a pu dire qu'il n'y a point de grand homme aux yeux de son valet de chambre ; que sera le même personnage, sous les regards scrutateurs et malins de son médecin ordinaire ? »

« Que de motifs, par conséquent, d'y regarder de très près, quand il s'agit de désigner

un semblable *fonctionnaire*, pour l'introduire, plutôt qu'un autre, dans le logis ! »

« Mais l'embarras redouble, lorsqu'au milieu de tant de considérations, plus ou moins graves et étrangères à la pratique, à l'exercice de la médecine, il importe de démêler, encore et surtout, L'HOMME DE L'ART. »

« Le prendrez-vous parmi ceux qui ont une réputation brillante, européenne ? Mais il est tellement occupé, qu'il ne pourra vous accorder que de courts instants et ne vous voir qu'à la dérobée. Il est cosmopolite, et l'honneur de le consulter, en courant, vous coûtera cher, peut-être ! »

« Votre bon sens vous dira donc, que vous devez vous adresser à un homme conscientieux et sage, qui pourra vous consacrer, non pas des instants seulement, mais des heures et des nuits même, si elles sont nécessaires à ce que vous avez de plus cher au monde. »

« Cependant, vous croyez, un jour, vous apercevoir qu'il hésite un peu, dans un cas donné et embarrassant. Ah ! n'allez pas, pour ce simple motif, lui retirer votre confiance et appeler un autre praticien ; car celui-ci devra faire une étude de votre tempérament, de vos côtés faibles, de vos habitudes, etc., etc. ; et cette enquête, nécessaire mais improvisée, ne pourra manquer de vous être fatale. »

« Que diriez-vous d'un plaideur, qui se confierait à un autre juriste, après que son avocat aurait instruit sa cause, qu'il l'aurait étudiée à fond et qu'il serait prêt à paraître devant le tribunal, pour la défendre ? »

Ces conseils sont d'un vieux médecin, qui s'appelait le Dr Matthias Mayor.

La tâche du directeur. — Entre appren-
tis de commerce

— Que fait le directeur dans votre maison ?

— Il vient au bureau, à 10 heures, et il dé-
mande ce qu'il y a de nouveau.

— Et s'il n'y a rien de neuf ?

— Eh bien, il va prendre son apéritif

— Mais s'il y a du nouveau ?

— Alors, il s'en va tout de même au café.

Chez nos aïeux.

On nous répète à satiété et comme un repro-
che indirect à notre faible pour le confort
et les agréments de la vie, que nos grands-pa-
rents étaient beaucoup plus simples que nous.

Il y a bien quelque chose de vrai.

Au temps de nos pères, quelques bancs au-
tour des tables, des lits très larges, quelques
fauteuils ornés de sculptures grotesques com-
posaient tout l'ameublement d'une bonne
maison bourgeoise.

A Genève, dans la salle du Grand Conseil,
deux tables de noyer et de grands bancs.
C'était tout.

Un jeune marié avait pour premier meuble
un dressoir, chargé de pots, d'aiguilles, de
vaisselle ou d'autres ustensiles de ménage.

Quelques fêtes de famille, sans aucun luxe,
constituaient toutes les réjouissances d'un
mariage.

A Zurich, le magistrat le plus distingué n'o-
sait pas inviter à ses noces plus de vingt mè-
res de famille, et ne pouvait y appeler que
deux violons, deux hautbois et autant de
chanteurs.

A Genève, les mariages disproportionnés
étaient défendus. Une loi, protectrice des
mœurs et de la santé des familles, repoussait
également l'union de personnes atteintes de
maladies reconnues incurables. Un étudiant
et même un ministre dépourvu de paroisse ne
pouvaient, à Lausanne, se marier, sous peine de radiation.

Ce fut qu'en 1598 que, à Genève, les céliba-
taires furent admis aux fonctions publiques et
éligibles au Conseil des Deux-Cents. Avant cette
date, ils en étaient exclus.

La loi protégeait le pouvoir du mari. Une femme qui avait battu son mari était, à Genève, condamnée à monter sur un âne et à parcourir la ville en tenant l'animal par la queue.

Les noix étaient le jeu favori des enfants. Le jour de son mariage, la coutume voulait qu'une jeune fille lancât deux ou trois paniers de noix aux gens réunis sous sa fenêtre. Cela signifiait qu'elle renonçait aux plaisirs qui avaient amusé son enfance pour se donner toute entière à ses nouveaux devoirs.

Aujourd'hui, il est certain qu'on fait les choses un peu plus en grand.

Le riche et le pauvre.

— Vous êtes malheureux ? dit le riche au pauvre.

— Oui, et mon malheur est d'autant plus sensible, qu'autrefois...

— J'entends, mon ami : il faut espérer.

— Sans doute ; mais...

— Dieu est notre seule espérance dans l'in-
fortune. Vous avez des enfants ?

— Cinq fils, dont l'un trop faible pour sup-
porter la misère...

— Cela est triste ; mais l'espérance fait vivre l'homme.

— Hélas ! peut-être. Mais...

— Mais espérez en la bonté divine ; en atten-
dant...

— En attendant, faites-moi la charité, je vous en supplie.

— La charité ! La charité suit l'espérance. C'est la troisième vertu théologale.

G. PÉRUSSET.

Etes-vous chatouilleux ?

Il faudrait dire plutôt : « Avez-vous l'épi-
derme chatouilleux ? »

Il y a quelque temps, dans une grande ville
d'Allemagne, le principal passe-temps des ha-
bitués d'une des grandes brasseries était de
faire des paris sur le chatouillement. Une personne se vantait-elle d'y être insensible, on la mettait au défi de supporter l'épreuve que voici :

S'enduire la plante des pieds de sel humide,
qu'on laisse sécher ; se faire attacher solide-
ment dans une situation horizontale, et rester là, bien tranquille — autant que faire se peut
— tandis qu'une chèvre se met à lécher le sel
adhérent à votre pied.

Aucun des parieurs n'a pu, paraît-il, sup-
porter le supplice, car c'en est un. L'excitation
nerveuse est telle qu'elle est bien plus efficace
que la torture la plus douloureuse. A peine la
chèvre a-t-elle commencé son opération que
le patient entre dans des convulsions de rire
qui, au bout d'une demi-minute, le forcent à se déclarer vaincu.

Elles sont au vert, nos petites pensionnaires. Aussi les artistes du Palais-Royal, conduits par Barret, en profitent-ils pour venir nous donner, lundi 28 courant, au Théâtre, une représentation où l'on n'engendrera pas la mélancolie. Nous aurons *Raimond*; Raimond, le premier comique du Palais-Royal, puis M^{me} Nobert, puis M. Mondos, puis M^{me} Miller, puis... etc., etc. Au programme, *Chambre à part*, trois actes de Pierre Veber et le *Choix d'un gendre*, un acte bien connu de Labiche; deux succès de rire. — Rideau à 8 1/2 heures.

A chacun son dû. — Au nombre des personnes qui ont envoyé la solution juste de notre problème du 29 juillet, nous avons indiqué une réponse non signée. C'était sans doute celle de M. Ch. Petit-maître, boulangerie, La Paudèze, Pully, qui se plaint d'avoir été omis dans la liste. Satisfaction lui est ainsi donnée.

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.